

# L'IEP DE PARIS (SCIENCES PO PARIS) : Y ÉTUDIER, Y ENTRER

---

## PRÉSENTATION GÉNÉRALE

### Un premier cycle fondé sur les sciences humaines et sociales

Accessible à partir du Baccalauréat (ou son équivalent à l'étranger), le Collège universitaire de Sciences Po offre une formation de premier cycle qui se déroule en trois ans (ou quatre ans pour les doubles-diplômes), sur l'un des sept campus de l'établissement. Les campus en région proposent, en complément du programme commun, des mineures géographiques qui permettent aux élèves d'étudier les enjeux propres à la zone choisie. Elle permet d'obtenir un diplôme de Bachelor (Bac +3).

La formation repose sur des enseignements fondamentaux en sciences humaines et sociales, complétés par des disciplines artistiques et scientifiques. L'expérience de terrain est encouragée dans le cadre du Parcours civique (un projet personnel mené sur trois ans permettant aux étudiants d'exercer leur responsabilité sociale et civique, en s'engageant au service d'autrui), des voyages d'études, des stages, des simulations et des activités associatives et syndicales.

### Former des citoyens éclairés

Les enseignements du Collège universitaire permettent aux étudiants d'appréhender les évolutions des sociétés contemporaines, dans le temps et dans l'espace, et de se doter d'outils pour penser de manière critique et agir avec éthique. L'enjeu est de former des citoyens éclairés, inventifs et acteurs du bien commun.

### *Un cours de Culture écologique inédit*

*Les transformations environnementales sont au cœur du projet pédagogique et de la recherche à Sciences Po. Symbole concret de l'engagement de l'institution sur ces questions, un cours de 24 heures de "Culture écologique" est maintenant obligatoire pour les 1 750 étudiants de première année. Pensé par Pierre Charbonnier, agrégé et docteur en philosophie, chargé de recherche CNRS à Sciences Po (Centre d'études européennes et de politique comparée), le cours tire profit de la richesse interdisciplinaire du cursus de Sciences Po en s'appuyant sur les sciences politiques, le droit, l'histoire environnementale, l'économie et la sociologie.*

### Deux ans en France, un an à l'étranger

- Première année : enseignements fondamentaux en droit, économie, histoire, humanités politiques, science politique et sociologie.
- Deuxième année : poursuite de l'apprentissage des fondamentaux et choix d'une majeure parmi "Économies et Sociétés", "Humanités politiques" et "Politique et Gouvernement".
- Troisième année : séjour d'études à l'étranger dans l'une des 480 universités partenaires de Sciences Po éventuellement complété d'un semestre de stage.

## Un diplôme prestigieux qui ouvre les portes

À l'issue de leurs trois années d'études, les élèves obtiennent un diplôme de Bachelor (diplôme de premier cycle ayant la reconnaissance du grade de licence). Ils peuvent ensuite choisir d'intégrer le monde professionnel, ou bien poursuivre leurs études en master à Sciences Po ou dans tout autre établissement en France ou à l'étranger.

## Les différents campus de l'IEP de Paris

Les 7 campus proposent la même formation, les campus en région insistant sur les enjeux des zones géographiques choisies :

- Campus de Paris sans mineure géographique,
- Campus de Dijon (Union européenne, Europe centrale et orientale),
- Campus du Havre (Asie-Pacifique),
- Campus de Menton (Méditerranée-Moyen-Orient),
- Campus de Nancy (Union européenne, Partenariat franco-allemand),
- Campus de Poitiers (Amérique Latine-Caraïbes),
- Campus de Reims (Amérique du Nord et Afrique).

## Les doubles diplômes de l'IEP de Paris (attention aux choix des campus)

Sciences Po Paris propose également 16 doubles diplômes dont :

- **10 doubles diplômes internationaux (avec des universités étrangères)**
  - Columbia University (New-York, États-Unis),
  - University of California (UC Berkeley, États-Unis),
  - Libera Università Internazionale degli Studi Sociali (LUISS, Rome, Italie),
  - Freie Universität (Berlin, Allemagne),
  - University of Hong-Kong (HKU, Hong-Kong),
  - Keio University (Japon),
  - National University of Singapore (NUS, Singapour),
  - University of British Columbia (UBC, Vancouver, Canada),
  - University College London (UCL, Londres, Royaume-Uni)
  - University of Sydney (Australie)
- **6 doubles diplômes avec des universités françaises**
  - Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne : Mathématiques appliquées et Sciences sociales
  - Sorbonne Université (Faculté des Lettres) : Humanités littéraires et Sciences sociales,
  - Institut de Physique du Globe de l'Université de Paris : Sciences humaines et sociales et Géosciences (Bachelor of Arts and Sciences),
  - UFR de Mathématiques de l'Université de Paris : Sciences Humaines et Sociales et Mathématiques (Bachelor of Arts and Sciences)
  - UFR des Sciences du vivant de l'Université de Paris : Sciences humaines et sociales et Sciences de la vie (Bachelor of Arts and Sciences)
  - Université Reims Champagne-Ardenne : Sciences humaines et sociales et Sciences du vivant (Bachelor of Arts and Sciences)

## PROCÉDURE D'ADMISSION EN BACHELOR

### UNE PROCÉDURE UNIQUE, 4 ÉPREUVES POUR TOUS

Tous les lycéens candidats, en France et dans le monde, passent désormais les mêmes épreuves pour entrer à Sciences Po Paris : la candidature se fait via **Parcoursup pour les lycéens préparant le baccalauréat français** et par le **portail d'admission Sciences Po pour les lycéens préparant un diplôme de fin d'études secondaires dans un système scolaire étranger**.

### LES ATTENDUS

Le programme repose sur 3 piliers : **l'exigence académique, l'ouverture internationale et l'engagement civique**. Les élèves recrutés ont accompli un excellent parcours au lycée, l'ont confirmé lors des épreuves du baccalauréat, savent défendre leur motivation et leur projet personnel à l'écrit et sont capables d'en convaincre le jury à l'oral.

Elles et ils sont, par ailleurs, capables de :

- Démontrer leur connaissance du projet éducatif de Sciences Po ;
- Démontrer une forte motivation pour les sciences humaines et sociales ;
- S'intéresser à l'actualité française et internationale et aux enjeux contemporains ;
- Mobiliser et mettre en relation des connaissances pertinentes ;
- Démontrer des qualités d'expression orale et écrite, mais aussi des qualités d'écoute ;
- Faire preuve de curiosité intellectuelle et d'esprit critique ;
- Montrer leur capacité à développer une réflexion personnelle ;
- Démontrer leur engagement et leur esprit d'équipe ;
- Avoir goût pour l'innovation et pour la pluridisciplinarité ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'anglais pour les programmes enseignés en anglais.

## QUATRE ÉPREUVES POUR TOUS



### LE PROCESSUS DE SÉLECTION

- ✓ **Notes obtenues au baccalauréat** (épreuves/contrôle continu) **Sur 20 points**
- ✓ **Performance académique et trajectoire du candidat** **Sur 20 points**  
10 points (examineur 1)  
10 points (examineur 2)
- ✓ **Écrits personnels** **Sur 20 points**  
10 points (examineur 1)  
10 points (examineur 2)

➤ **ANALYSE DU DOSSIER** **Sur 60 points**

Seuls les candidats qui obtiennent une note égale ou supérieure à la note minimale arrêtée par le jury peuvent participer à l'oral

➤ **ORAL** **Sur 20 points**

- **ANALYSE DU DOSSIER + ORAL** **NOTE FINALE SUR 80 POINTS AU TOTAL**

### ➤ 1<sup>ère</sup> ÉPREUVE : PRISE EN COMPTE DES NOTES AU BACCALAURÉAT

- ❖ Le 1<sup>er</sup> bloc de notation prendra en compte les résultats du baccalauréat (épreuves, contrôle continu) obtenus au cours des années de 1<sup>ère</sup> et terminale et disponibles dans Parcoursup lors de la validation du dossier de candidature.
- ❖ Le calcul de la moyenne non pondérée de l'ensemble de ces notes permettra d'obtenir une note sur 20.

Choisissez les spécialités et la combinaison de spécialités qui vous permettront de réussir au mieux dans votre scolarité.

### ➤ 2<sup>ème</sup> ÉPREUVE : PERFORMANCE ACADÉMIQUE ET TRAJECTOIRE DU CANDIDAT

- ❖ Cette épreuve repose sur une analyse qualitative approfondie du parcours du candidat.

Celle-ci est réalisée à partir des **bulletins de seconde, première et terminale** (bulletins des 2 premiers trimestres pour cette dernière).

Elle est réalisée par 2 évaluateurs enseignants de l'enseignement secondaire et/ou personnels pédagogiques de Sciences Po qui examinent le dossier indépendamment l'un de l'autre et qui ne connaissent pas les résultats de l'épreuve 1.

L'évaluation tiendra particulièrement compte des aspects qualitatifs suivants :

- Votre positionnement dans vos classes à chacune des étapes de votre scolarité,
- Votre régularité ou l'évolution de vos résultats scolaires,
- Vos capacités de progression et de persévérance,
- Les appréciations et les commentaires de vos enseignants et de votre chef d'établissement sur vos bulletins et votre fiche Avenir,
- Votre trajectoire scolaire (prenant en compte d'éventuelles spécificités de parcours).

Par ailleurs, les évaluateurs considèrent également vos réponses aux questions de la rubrique "Activités et centres d'intérêt" sur Parcoursup, qui apportent des éléments supplémentaires de compréhension de votre parcours.

### ➤ 3<sup>ème</sup> ÉPREUVES : LES ÉCRITS PERSONNELS

Les écrits comprennent 2 exercices rédactionnels :

- ❖ **Motivation et projet pour Sciences Po** : articulation d'une candidature aux sciences sociales.  
3 questions à rédiger pour la motivation et le projet :
  - ✓ Quelle est l'origine de votre intérêt pour les sciences humaines et sociales ? En quoi les contenus et méthodes de l'enseignement délivré au Collège universitaire de Sciences Po répondent-ils à votre projet d'études ? (2500-3000 caractères espaces inclus)
  - ✓ Le cursus du Collège universitaire de Sciences Po se déploie sur plusieurs campus et à travers plusieurs programmes d'études. Précisez les 2 choix de programmes que vous souhaiteriez intégrer et développez votre intérêt pour chacun. (1500-2000 caractères espaces inclus)
  - ✓ En vous appuyant sur des exemples concrets tirés de vos activités, expériences ou centres d'intérêt personnels, quels engagements ou projets souhaiteriez-vous poursuivre ou développer dans votre parcours d'étudiant à Sciences Po ? Comment et pourquoi ? (1500-2000 caractères espaces inclus)
  
- ❖ **Essai sur l'un des 5 sujets proposés (sujets de la campagne 2023-2024)**  
5 sujets, 1 essai à rédiger :
  - La direction de votre lycée examine l'utilisation de l'intelligence artificielle dans le cadre pédagogique. Vous êtes représentant des élèves et devez présenter leur position sur ce sujet : rédigez votre prise de parole.
  - Lorsque vous réfléchissez aux enjeux climatiques d'aujourd'hui, qu'est-ce qui vous donne de l'espoir et pourquoi ?
  - Un de vos camarades défend la liberté d'un artiste de tout exprimer à travers son art. Vous engagez la discussion avec lui sous la forme d'un dialogue en illustrant vos propos avec des exemples concrets. Veillez à indiquer le nom des interlocuteurs en lettres capitales au début de chaque réplique.
  - Vous avez été tiré au sort pour prononcer un discours lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques ou paralympiques de Paris en 2024. Rédigez ce discours.
  - Une fondation organise un concours dont le prix vous permet de choisir un espace naturel à sauver ou préserver. Présentez votre projet détaillé, en indiquant le lieu choisi ainsi que les actions à mettre en œuvre et leurs coûts.

*A noter : Pour les programmes de double diplôme, il y a une question de motivation spécifique par programme qui diffère des questions ci-dessus. À consulter sur Parcoursup lors de la sélection du vœu.*

## ➤ 4<sup>ème</sup> ÉPREUVE : L'ORAL

L'oral dure environ 25 à 30 minutes et est conduit à travers trois séquences.

### ❖ Séquence « Présentation du candidat »

**Durée** : 2 minutes maximum.

Dans cette partie introductive de l'oral, il est demandé au candidat de présenter son parcours, son profil et son projet pour Sciences Po. Le candidat dispose d'un maximum de deux minutes pour se présenter, exposer ses motivations, ses intérêts, ses atouts.

**La présentation introductive est un exercice qui peut être préparé en amont de l'épreuve.**

La présentation ne doit pas être lue ni récitée.

### ❖ Séquence « Commentaire et analyse d'image »

**Durée** : 10 à 15 minutes.

Cette partie de l'oral repose sur **un commentaire analytique d'image**.

Le candidat aura le choix entre deux images. Il lui sera demandé de les observer, puis il sera invité à choisir l'une des deux. Il devra expliquer son choix et ensuite décrire objectivement l'image, la mettre en contexte, l'interpréter, la critiquer et en faire le récit.

L'exercice porte sur toutes sortes d'images fixes - puisées dans le passé ou dans l'actualité - qui peuvent inspirer la réflexion. Une peinture, un dessin, une photographie, la "Une" d'un journal, un tag en milieu urbain, un extrait de bande dessinée, une caricature, etc.

**Cet exercice vise à faire réfléchir les candidats d'une façon analytique et à mobiliser leurs champs de connaissances.** Aucun prérequis de connaissance de l'image n'est exigé, chaque candidat est sollicité en fonction de ses propres interprétations, il est amené à formuler des arguments, à exercer son esprit critique. **Les membres de la commission n'attendent pas de réponse particulière mais attendent un échange autour des interprétations possibles.**

**Pourquoi analyser une image ?** Le message visuel a son propre langage, avec toujours une ou plusieurs fonctions : communiquer, convaincre, persuader, critiquer. Cette sensibilité, portée par l'image, offre la possibilité d'engager la discussion, et celle-ci peut être d'autant plus riche que l'image invite le plus souvent à plusieurs interprétations.

### ❖ Séquence : Motivations et projet du candidat

**Durée** : 10 à 15 minutes.

Il s'agit d'apprécier la motivation et le projet d'études du candidat pour les programmes de Sciences Po et d'évaluer le potentiel à correspondre aux critères de l'Institution et à réussir ses études à Sciences Po.

Cette partie de l'oral sera dédiée à un échange libre avec les examinateurs pour mieux comprendre le candidat et ses motivations.

Les commissions d'oral sont composées de 2 examinateurs, enseignants et/ou personnels pédagogiques de Sciences Po. Les 2 examinateurs connaissent parfaitement les exigences de l'établissement.